

Votre don régulier, un soutien sûr et durable

Devenir donateur régulier, c'est **aller plus loin dans votre engagement** et **être toujours présent pour les personnes démunies**.

Cela vous permet de **répartir votre contribution** et nous permet de **mieux planifier nos actions** sur le **long terme** et, surtout, de gagner en **efficacité**.

Grâce à votre soutien régulier, les personnes en situation de pauvreté peuvent retrouver **une vie plus digne**.

Lorsque le cumul annuel de vos dons atteint 40€, vous recevez automatiquement **une attestation fiscale** l'année suivante.

MERCI pour votre soutien si utile.



Grace à votre ordre permanent, voicice que **VIVRE ENSEMBLE** peut apporter chaque mois. De tout cœur, merci !



5€

1 atelier pour apprendre à une maman à cuisiner sain avec peu de moyens



10€

1 enfant à l'école des devoirs pendant 1 semaine



30€

1 accueil pour 1 maman et 2 enfants dans un centre pour sans-abri



Contre la pauvreté,
je choisis la SOLIDARITE !

Bulletin d'Ordre Permanent

(à compléter et à déposer auprès de votre banque)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Code Postal.....Localité.....

Titulaire du compte IBAN

BE.....".....".....".....

Je donne ordre à ma banque de verser chaque mois le montant de:

€ 5 € 10 € 30 Autre montant : €.....

À **Action Vivre Ensemble**

rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles

à partir du/...../.....

Sur le compte BE34 0682 0000 0990

avec la communication "5996"

Date:/...../.....

Signature:

Merci !